



REVUE DE PRESSE DU 03/07/2017

- 1- Près de 15 milliards de DA de transactions commerciales sans factures ont été décelées par les services de contrôle du ministère du Commerce durant le mois de Ramadhan, alors que des marchandises d'une valeur de plus de 1,72 milliard de DA ont été saisies, a indiqué ce ministère dans son bilan de contrôle. Sur la période allant du 27 mai au 25 juin, 231.500 interventions ont été effectuées ayant permis l'enregistrement de 51.062 infractions, l'établissement de 49.467 procès-verbaux, le prélèvement de 2.132 échantillons et la proposition de fermeture de 2.320 locaux commerciaux.

APS.

- 2- Un service de paiement en ligne a été lancé dimanche par la Caisse nationale des congés payés et du chômage-intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (CACOBATPH), au profit de ses usagers détenteurs de Cartes interbancaires (CIB), leur permettant, notamment, la possibilité de s'acquitter de leurs cotisations à distance, a-t-on appris auprès de cette Caisse. "Ce nouveau service électronique, qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'administration numérique, vise à la simplification et la facilitation des procédures administratives et offre, en outre, aux usagers de la caisse, la possibilité de s'acquitter des cotisations à distance en évitant de se déplacer", a-t-on indiqué de même source.

APS.

- 3- L'Algérie a engagé des négociations avec l'Union européenne (UE) et la Chine dans le cadre de la lutte contre la surfacturation pratiquée par certains importateurs algériens, a indiqué dimanche à la presse le directeur général des Douanes, Kaddour Bentahar. "Il y a un grand projet en cours d'élaboration à travers lequel nous avons demandé à l'UE de mettre à la disposition des Douanes algériennes les données relatives aux valeurs des produits qui sont importés auprès de l'Europe, afin de permettre de régler le problème de surfacturation", a indiqué M. Bentahar en marge d'un atelier sur le développement des ressources humaines des Douanes organisée conjointement avec le Centre de recherche économie appliquée et de développement (Cread).

APS.



- 4- Le Ministre de l'Industrie et des Mines, Mehdjoub Bedda, a affirmé dimanche à Alger que l'activité de montage de véhicules en Algérie était devenue une forme d'"importation déguisée", ce qui nécessite une révision de la réglementation de cette activité. L'évaluation de la filière du montage de véhicules a fait ressortir qu'il existe "une forme d'importation déguisée et que le taux d'intégration nationale n'a pas atteint l'objectif escompté", a indiqué M. Bedda, dans une déclaration à la presse en marge de la clôture de la session parlementaire ordinaire de l'année 2016-2017.

APS.

- 5- Le renforcement des relations algéro-canadiennes, notamment dans le domaine économique, a été évoqué dimanche à Alger lors d'un entretien entre le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Hassane Rabehi, et la vice-premier ministre du Québec, ministre de la petite et moyenne entreprise, de l'allègement réglementaire et du développement économique régional du Québec, Lise Theriault. "Nous avons abordé différentes questions d'intérêt commun et identifié certains secteurs susceptibles de contribuer à l'approfondissement des relations entre l'Algérie et le Canada, en particulier dans le domaine économique", a déclaré Mme Theriault à la presse à l'issue de son entretien avec M. Rabehi.

APS.

- 6- La 40ème session de la conférence de l'Organisation des Nations-unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) se tiendra du 3 au 8 juillet en cours à Rome (Italie), en présence du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et la Pêche, Abdelkader Bouazghi, a indiqué un communiqué de ce ministère. Cette conférence, qui sera consacrée à un débat autour du thème "Changement climatique, agriculture et sécurité alimentaire", verra la participation de 70 ministres et de 15 vice-ministres et un président, qui seront ponctués par une vingtaine d'événements parallèles.

APS.

- 7- Mille cinq-cents (1500) logements de type promotionnel public (LPP) seront attribués à leurs bénéficiaires au cours de ce mois de juillet marquant la célébration du 55ème anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse, a annoncé dimanche à l'APS, le Président-directeur général (P-dg) de l'Entreprise nationale de promotion immobilière (ENPI), El-Aoun Mohamed Chérif. L'annonce a été faite à Bouira en marge de la cérémonie de remise des clés aux bénéficiaires des 228 logements LPP réalisés sur le site de Belmahdi, à la sortie nord de la ville de Bouira.

APS.

- 8- Soixante-trois (63) terroristes ont été abattus et vingt-deux (22) autres arrêtés, alors que dix (10) terroristes se sont rendus durant le premier semestre de l'année 2017, selon un bilan des activités de l'Armée nationale populaire (ANP) en matière de lutte contre le terrorisme et la sécurisation des frontières. Les opérations de l'ANP ont permis également la découverte de cinq (05) cadavres de terroristes, l'arrestation de cent (100) éléments de soutien aux groupes terroristes, 4 trafiquants d'armes ainsi que la découverte et la destruction de 241 abris pour terroristes et armes, durant le même période.

APS.



A lire :

Ramadhan: près de 15 milliards de DA de transactions commerciales sans factures

Près de 15 milliards de DA de transactions commerciales sans factures ont été décelées par les services de contrôle du ministère du Commerce durant le mois de Ramadhan, alors que des marchandises d'une valeur de plus de 1,72 milliard de DA ont été saisies, a indiqué ce ministère dans son bilan de contrôle.

Sur la période allant du 27 mai au 25 juin, 231.500 interventions ont été effectuées ayant permis l'enregistrement de 51.062 infractions, l'établissement de 49.467 procès-verbaux, le prélèvement de 2.132 échantillons et la proposition de fermeture de 2.320 locaux commerciaux.

Ainsi, concernant les actions de contrôle des pratiques commerciales, 118.337 interventions ont été opérées ayant permis de constater 31.293 infractions sanctionnées par l'établissement de 30.075 procès-verbaux et la proposition de fermeture de 1.763 locaux commerciaux.

Ces interventions ont permis la saisie de marchandises pour une valeur de 1,62 milliards DA et la mise au jour de transactions commerciales sans factures pour un montant de 14,96 milliards DA.

Quant à la nature de ces infractions, elles ont porté sur le défaut de publicité des prix (53,3% de la globalité des infractions), le défaut de facturation (13,8%), l'opposition au contrôle (5,81%), le défaut de registre de commerce (4,8%), la pratique de prix illicites (2,16%) et le défaut de modification du registre du commerce (2,22%).

Quant aux actions de contrôle de la qualité et de la répression des fraudes, les services habilités ont mené 113.163 interventions orientées vers les différentes sphères d'approvisionnement, ayant permis la constatation de 19.769 infractions aux règles de la qualité, l'établissement de 19.392 procès-verbaux et la proposition de fermeture de 557 locaux commerciaux.

Ce qui a donné lieu à la saisie de marchandises non conformes ou impropres à la consommation pour une quantité de 322,01 tonnes d'une valeur de 100,46 millions de DA, dont une quantité de 51,38 tonnes d'une valeur de 14,02 millions de DA a été orientée vers les centres d'intérêt collectif.

Les principales infractions, dans ce domaine de contrôle, sont liées au défaut d'hygiène (39,32% de la totalité des infractions liées au contrôle de la qualité et de la répression des fraudes), au non-respect de la température de conservation (14,2%), à la détention et mise en vente de produits impropres à la consommation

(15,14%), à l'absence d'autocontrôle (8,91%), au défaut d'étiquetage (5,22%) et à la détention et mise en vente de produits non conformes (5,05%).

APS.

-FIN-